



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8396<sup>e</sup>** séance

Mardi 13 novembre 2018, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Ma Zhaoxu . . . . .	(Chine)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Llorentty Solíz
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Adom
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cohen
	Éthiopie . . . . .	M. Woldegerima
	Fédération de Russie . . . . .	M. Safronkov
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan . . . . .	M. Umarov
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Pologne . . . . .	M. Lewicki
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hickey
	Suède . . . . .	M. Vaverka

## Ordre du jour

### La situation concernant l'Iraq

Rapport présenté par le Secrétaire général en application de la résolution 2421 (2018) du Conseil de sécurité (S/2018/975)

Vingtième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2018/976)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant l'Iraq**

#### **Rapport du Secrétaire général en application de la résolution 2421 (2018) (S/2018/975)**

#### **Vingtième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2018/976)**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/975, qui contient le rapport du Secrétaire général soumis en application de la résolution 2421 (2018), et sur le document S/2018/976, qui contient le vingtième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

**M. Kubiš** (*parle en anglais*) : À l'issue de la validation des résultats des élections le 19 août, le processus de formation du gouvernement est allé de l'avant avec l'élection de Mohammed al-Halbousi comme Président de la Chambre des députés le 15 septembre, et celle, le 2 octobre, du Président de l'Iraq en la personne de Barham Salih, qui a ensuite nommé M. Adil Abdul-Mahdi Premier Ministre désigné.

Le 24 octobre, le Parlement iraquien a examiné le nouveau programme gouvernemental, approuvé 14 des 22 ministres et confirmé la nomination de M. Abdul-Mahdi au poste de Premier Ministre. Sur les cinq ministères régaliens, seuls les ministres des finances, des affaires étrangères et du pétrole ont été approuvés, mais les portefeuilles de la défense et de l'intérieur n'ont pas encore été attribués. Aucune femme

et aucun candidat appartenant à une minorité n'ont été nommés à des postes ministériels, mais le Premier Ministre a l'intention de les prendre en considération pour des postes gouvernementaux et d'autres postes clefs lors des prochains cycles de formation du gouvernement.

Bien que le processus de formation du gouvernement n'ait pas été sans controverse, les blocs politiques ont démontré leur volonté d'agir pour appuyer le Premier Ministre. La compétition et les divergences ont été en grande partie politiques et non sectaires, ce qui constitue une rupture avec le passé. La haute autorité religieuse chiite, le grand ayatollah El-Sistani, a considérablement influencé le processus. Les principales négociations avec le Premier Ministre Abdul-Mahdi ont été menées par le chef religieux Moqtada al-Sadr, de la Coalition Sa'iron, et M. Hadi al-Ameri, de la Coalition Fatah, au nom de leurs blocs – Islah et Binaa respectivement. Tous ces principaux partenaires et forces politiques partagent désormais la responsabilité de créer un environnement favorable au nouveau Premier Ministre et propice à la mise en œuvre du programme du nouveau Gouvernement et à sa stabilité. L'appui de toutes les forces politiques représentées au Parlement, y compris celles qui seront dans l'opposition pour la première fois depuis 2003, sera essentiel. Sinon, les forces politiques et les dirigeants irakiens décevront leur peuple.

Le programme du Gouvernement, qui prend en compte les conseils de l'ONU, représente un aperçu général d'un projet national visant à répondre aux besoins et aux exigences de la population iraquienne. Comme indiqué dans le programme, son centre d'intérêt et son pilier devraient être le citoyen. Le programme présente des plans spécifiques pour les réformes, l'investissement et le secteur privé afin de favoriser la transition de l'Iraq d'un contexte de crise à un développement durable; recommande des mesures pour lutter contre la corruption dans tous les secteurs; et définit un cadre pour orienter la planification et le travail de chaque ministère. En plus d'apporter des améliorations concrètes dans la vie quotidienne des citoyens irakiens, un axe prioritaire du programme comprend la création d'emplois pour les chômeurs, et en particulier les jeunes.

La remise en état et la reconstruction des zones libérées ainsi que le retour des personnes déplacées sont également des priorités clefs. Le programme vise à renforcer la sécurité, à lutter contre le terrorisme, et à améliorer l'ordre public et l'état de droit, entre autres, en plaçant toutes les armes sous le contrôle strict de

l'État. Il met également l'accent sur la prévention de la formation de milices en dehors du cadre de l'État et sur le retrait des troupes des villes. Le programme confirme qu'une attention particulière sera accordée à la résolution des problèmes en suspens avec la région du Kurdistan, y compris les questions relatives à l'allocation budgétaire, aux ressources financières, au pétrole et aux zones contestées.

Je salue le transfert exemplaire et pacifique du pouvoir entre le Premier Ministre sortant, Haider Al Abadi, et le nouveau Premier Ministre Abdul-Mahdi. Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs le 25 octobre, M. Al Abadi a rappelé les résultats obtenus par son gouvernement dans la défaite de Daech et l'unification du pays sur la base de la Constitution, à un moment où la situation économique se détériorait en raison d'une corruption profondément enracinée et d'une baisse massive du prix du pétrole. Il a rappelé le retour de millions de familles déplacées dans les zones libérées et la création d'une armée et de forces de sécurité nationales. Il a également mentionné l'amélioration des relations avec tous les voisins de l'Iraq, notamment les pays arabes. Enfin, il a souligné que les processus politiques en Iraq ont progressivement abandonné les approches et la rhétorique sectaires. Pour tout cela, lui et son gouvernement, le Gouvernement de la Région du Kurdistan, les diverses forces et formations armées et le peuple iraquien méritent reconnaissance et gratitude.

L'Iraq doit maintenant s'appuyer sur ces fondations. Le nouveau Gouvernement a l'intention de se mettre au travail immédiatement, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services et d'emplois, la réforme et la relance de l'économie, et la lutte contre la corruption et les lourdeurs administratives. À cet égard, l'Iraq aura besoin de l'appui continu de la communauté internationale, et il compte sur lui. Nous ne devons pas abandonner ce pays.

Le 30 octobre, les résultats des élections législatives de la Région du Kurdistan, tenues le 30 septembre, ont été validés. La première session du nouveau Parlement de la Région du Kurdistan a eu lieu le 6 novembre, mais n'a pas réussi à élire son président et ses deux adjoints. Le Parti démocratique du Kurdistan, majoritaire, a maintenant l'intention de consulter tous les partis politiques de la Région du Kurdistan, notamment l'Union patriotique du Kurdistan, sur la formation du Gouvernement.

Le nouveau Gouvernement envisage d'introduire des mesures énergiques pour améliorer et pérenniser la

sécurité dans tout le pays, intensifiant ses efforts pour déraciner les cellules terroristes de Daech afin de lutter contre cette insurrection. Il y a des nouvelles presque quotidiennes d'arrestation de terroristes de Daech et de leurs dirigeants ainsi que de l'élimination de cellules dormantes ou de cachettes.

Les mesures de sécurité mises en place pour le pèlerinage d'Arbaïne ont été couronnées de succès. Sur les 15 millions de pèlerins, près de 2 millions de visiteurs étrangers ont pu entrer légalement et en toute sécurité en Iraq. Les efforts visant à perturber ce mouvement massif de personnes ont échoué.

La plupart des mouvements de Daech au cours des derniers mois se seraient déroulés dans le désert qui relie le centre de l'Iraq et ses provinces d'Anbar et de Ninive à la frontière occidentale avec la Syrie. En réponse, l'Iraq a déployé des milliers de soldats à la frontière avec son voisin pour endiguer Daech, qui contrôle toujours plusieurs zones côté syrien dans la province de Deïr el-Zor. Par ailleurs, Daech reste actif dans certaines autres provinces iraquiennes, notamment Kirkouk, Salaheddine et Diyala.

La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) continue d'appeler à la justice et à l'application du principe de responsabilité pour les crimes internationaux. Le 6 novembre, la MANUI et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont publié conjointement un rapport intitulé « Unearthing atrocities : Mass graves in territory formerly controlled by ISIL » (Découverte d'atrocités : charniers dans les territoires autrefois contrôlés par l'EIIL). Au moins 202 charniers, qui sont présumés contenir les dépouilles de milliers de victimes des atrocités commises par Daech, ont été découverts en Iraq. J'ai le plaisir d'annoncer que le Conseiller spécial et Chef de l'Équipe d'enquêteurs chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, M. Karim Khan, est arrivé en Iraq le 30 octobre.

En octobre, la MANUI a créé un groupe consultatif de femmes pour la réconciliation et la politique en Iraq, qui servira de mécanisme d'inclusion politique chargé de veiller à ce que les voix, les préoccupations et les expériences des femmes iraquiennes soient prises en compte dans les processus politiques qui façonnent la réconciliation nationale sur la base des principes de la coexistence pacifique, du respect de la diversité et de la non-discrimination.

Près de deux ans après la défaite de Daech par les forces de sécurité iraqiennes et les alliés de la coalition, plus de 1,9 million d'Iraqiens restent déplacés, principalement dans le nord et l'ouest du pays. Bien que 4 millions de personnes soient rentrées chez elles depuis la fin du conflit, le taux de retour a considérablement diminué. Les acteurs humanitaires et le conseiller principal de la MANUI pour la protection des femmes s'attachent également à déterminer comment renforcer au mieux le rôle central de la protection des femmes et des enfants qui semblent appartenir à des groupes extrémistes.

L'un des obstacles les plus importants au retour des personnes déplacées tient au fait que les acteurs de l'action antimines n'ont pas encore éliminé les mines des immeubles résidentiels. Le mécanisme de financement pour la stabilisation a franchi une étape importante, avec l'achèvement de 1 517 projets dans les neuf secteurs de travail des cinq provinces libérées du pays. Deux cent quarante-cinq nouveaux projets ont déjà fait l'objet d'un appel d'offres, mais ils ne seront pas mis en œuvre sans un soutien supplémentaire des donateurs. Nous exhortons également le Gouvernement à commencer à verser ses propres contributions aux programmes internationaux de développement financés par les donateurs, y compris ceux qui relèvent du mécanisme.

Le besoin de résultats concrets dans les projets publics, au-delà de l'accent qui est mis actuellement sur les zones libérées, est peut-être le plus évident dans la ville et la province de Bassora, dans le sud. La pénurie d'eau et les niveaux élevés de contamination des réserves d'eau potable y ont entraîné l'hospitalisation de plus de 100 000 personnes présentant des symptômes de gastro-entérite entre la mi-août et la mi-octobre.

Le 28 octobre, le Gouvernement iraqien a présidé la première séance officielle du Comité exécutif pour le relèvement, la reconstruction et le développement. Ce comité de haut niveau a pour mandat de fournir une plateforme de coordination pour l'orientation stratégique des priorités nationales afin de faire avancer les travaux définis à la Conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq, tenue au Koweït en février. Cela montre que le Gouvernement a résolument changé de priorité et se concentre désormais sur le développement et l'investissement.

Je suis heureux d'annoncer que les 11 et 13 novembre, respectivement, après plus d'un an de préparatifs, le Président Salih et des représentants du Ministère iraqien des affaires étrangères ont remis

au Ministère koweïtien de nombreux biens pris pendant l'invasion du Koweït, dont plus de 2 300 livres, des archives de cassettes vidéo de la télévision koweïtienne, une épée et un tableau précieux. Je salue cette manifestation claire de l'engagement du Gouvernement iraqien à résoudre le dossier complexe des questions en suspens avec le Koweït. Lorsque j'ai rencontré le nouveau Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, M. Mohamed Alhakim, le 5 novembre, il m'a assuré qu'il accorderait la plus grande attention et le plus grand soutien aux efforts déployés dans cet important dossier.

Pour terminer, étant donné qu'il s'agit de mon dernier rapport au Conseil de sécurité en ma qualité actuelle, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que vos prédécesseurs et les membres du Conseil de sécurité de l'appui que vous m'avez aimablement apporté pendant les trois ans et neuf mois que j'ai servi à ce poste. Je tiens également à remercier chaleureusement la MANUI et le personnel de l'équipe de pays des Nations Unies de leur dévouement, de leur professionnalisme, de leurs efforts dynamiques et de leur engagement sans faille à appuyer la MANUI et les mandats des Nations Unies au service de l'Iraq et de son peuple. Je voudrais également exprimer ma gratitude à M<sup>me</sup> Alice Walpole, ma représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale, et à M<sup>me</sup> Marta Ruedas, ma représentante spéciale adjointe chargée du développement et des affaires humanitaires, pour leur coopération ainsi que pour leur direction et leur gestion compétentes des activités de l'ONU en Iraq.

Enfin, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à ma successeur, M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert, et lui souhaiter plein succès à la tête de la Mission afin d'aider l'Iraq à parvenir à une paix, une stabilité et une prospérité durables et pérennes pour son peuple. J'encourage les autorités et la société iraqiennes à accorder à M<sup>me</sup> Hennis-Plasschaert la même coopération et le même soutien généreux qu'ils m'ont témoignés pendant mon mandat. J'ai eu l'honneur de servir l'ONU et l'Iraq au cours d'une période particulièrement difficile qui, contre toute attente et malgré le scepticisme ambiant, s'est bien terminée, avec des perspectives prometteuses pour le pays et son peuple. L'Iraq est un succès, une histoire positive dans une région marquée par de nombreuses tendances et évolutions négatives. L'ONU en Iraq a montré sa pertinence et continuera de faire fond sur les bases solides de son partenariat avec l'Iraq et son peuple.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

**M. Cohen** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tout particulièrement le Représentant spécial Ján Kubiš de son exposé détaillé sur l'évolution récente de la situation en Iraq, à le féliciter de ses trois années et neuf mois de service couronnés de succès et à le remercier de son leadership exceptionnel à la tête de la Mission des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pendant ce chapitre crucial de l'histoire du pays. Sur une note personnelle, ayant travaillé avec lui en Iraq pendant la première moitié de son mandat, je tiens à le remercier des efforts inlassables qu'il a déployés dans des circonstances très difficiles, de ses conseils toujours judicieux et de son amitié pendant toutes ces années. Sa capacité de nouer le dialogue avec les parties prenantes iraqiennes de tous les horizons nous a montré à tous le rôle vital que joue la MANUI pour faciliter un dialogue politique essentiel et illustré l'important potentiel de la MANUI en tant que force positive en Iraq. Nous nous réjouissons également, avec les autres membres du Conseil de sécurité, à la perspective de travailler en étroite collaboration avec sa successeur, la Représentante spéciale désignée Jeanine Hennis-Plasschaert, lorsqu'elle prendra ses fonctions en décembre.

Depuis la dernière réunion d'information du Conseil sur la MANUI (voir S/PV.8324), l'Iraq a un nouveau Président et un nouveau Premier Ministre, qui méritent les félicitations du Conseil de sécurité. Le nouveau Gouvernement iraquien est sur le point de prendre une série de décisions importantes qui fixeront le cap pour les décennies à venir. Nous encourageons le nouveau Gouvernement à mettre l'accent sur la lutte contre la corruption et à fournir des services essentiels à l'ensemble de la population, notamment les nombreuses communautés aux origines ethniques et aux croyances diverses. Nous appelons également les nouveaux dirigeants iraqiens à promouvoir la participation et la représentation des femmes à tous les niveaux.

Les États-Unis se sont engagés à collaborer étroitement avec le Président Salih, le Premier Ministre, M. Abdul-Mahdi, et le Président de la Chambre des députés, M. al-Halbousi, afin de réaliser la stabilité, la sécurité et la prospérité pour tous les Iraquiens. Il reste beaucoup à faire, et les dirigeants devront se montrer audacieux. La crédibilité du nouveau Gouvernement

repose sur l'offre d'emplois, l'accès à l'eau potable et l'approvisionnement en électricité. Il est crucial que le Gouvernement fournisse ces services essentiels le plus vite possible.

Nous appelons également le nouveau Gouvernement à garantir le retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées, qui ont tant souffert du terrorisme de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Les atrocités commises par l'EIIL ne doivent pas rester impunies. Nous appelons le nouveau Gouvernement à collaborer étroitement avec l'Équipe d'enquêteurs chargée de concourir à amener Daech/EIIL à répondre de ses crimes, créée récemment, pour lancer rapidement des enquêtes basées sur les éléments de preuve sur le terrain, conformément à la résolution 2379 (2017).

Alors que l'Iraq reste confronté à des menaces terroristes, même après la victoire contre l'EIIL, nous devons nous rappeler qu'aucune menace de violence ne peut briser l'esprit du peuple iraquien. Nous sommes encouragés par les histoires de nombreux Iraquiens qui sont rentrés chez eux et commencent à reconstruire leurs communautés. Le mandat de la MANUI souligne la nécessité d'aider l'Iraq à répondre aux besoins de tous les Iraquiens, notamment les femmes, les jeunes et les membres de tous les groupes religieux et ethniques. Nous encourageons vivement les nouveaux dirigeants iraqiens à travailler en étroite collaboration avec la MANUI pour répondre aux besoins uniques de ces groupes et de ces personnes dans le cadre des initiatives nationales et communautaires de réconciliation que l'Iraq doit entreprendre. Les nouveaux dirigeants iraqiens doivent également coopérer étroitement avec la MANUI pour contribuer à créer des conditions qui permettront au peuple iraquien de décider de son avenir sans ingérence étrangère.

L'Iraq entre une fois de plus dans une période cruciale de son histoire, et il avance à grands pas vers un avenir plus stable, sûr et démocratique. Les dirigeants iraqiens doivent maintenant montrer qu'ils peuvent répondre aux attentes élevées de leur peuple. Les États-Unis sont disposés à apporter leur concours à l'Iraq pour lui permettre d'atteindre cet objectif.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son précieux exposé.



En dépit des nombreux défis auxquels l'Iraq est confronté en cette période d'après-Daech, le peuple iraquien s'est montré capable de reconstruire son pays et d'affronter les problèmes qui se présentent pour renforcer les principes de la démocratie dans le pays, comme le reflètent les élections parlementaires organisées à la mi-mai. Le résultat des élections a été accepté et confirmé et le pays a connu un transfert pacifique du pouvoir, ce qui a permis de créer un nouveau gouvernement iraquien dans les délais prévus par la Constitution.

Je saisis cette occasion pour féliciter sincèrement, au nom de l'État du Koweït, les dirigeants, le Gouvernement et le peuple irakiens à la suite de l'élection de S. E. M. Barham Salih à la présidence de la République d'Iraq et de S. E. M. Mohammed al-Halbousi au poste de Président de la Chambre des députés, ainsi que de la nomination de S. E. M. Adil Abdul-Mahdi au poste de Premier Ministre du nouveau Gouvernement. Nous sommes certains qu'ils seront tous dignes de confiance, et nous leur souhaitons plein succès alors qu'ils servent les intérêts de l'Iraq, pays frère, afin de répondre à toutes les aspirations de son peuple, qui mérite de vivre dans un pays stable, prospère et sûr. Nous espérons que tous les membres du nouveau Gouvernement seront bientôt nommés parce que la phase post-électorale revêt une importance capitale en Iraq. Nous estimons que ces évolutions positives sont prometteuses et donnent une impression favorable de la situation en Iraq et dans le reste de la région.

Il est grand temps que l'Iraq se relève des tragédies douloureuses qu'il a subies ces dernières années aux mains du groupe terroriste Daech. L'État du Koweït réitère sa solidarité à l'égard des dirigeants, du peuple et du Gouvernement irakiens dans leur lutte contre le terrorisme alors qu'ils s'efforcent de consolider l'unité nationale iraquienne, tout en préservant l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays. Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir le Président iraquien au Koweït il y a deux jours à peine, ce qui en dit long sur les liens qui unissent nos deux pays et nous permettent d'avancer ensemble pour servir les intérêts de nos deux peuples.

Je vais maintenant aborder deux questions : premièrement, les responsabilités de la MANUI en vertu de son mandat; et deuxièmement, les engagements concernant les ressortissants koweïtiens et de pays tiers portés disparus, et les biens koweïtiens perdus, notamment les archives nationales du Koweït.

En ce qui concerne la première question, je félicite le personnel des Nations Unies en Iraq des efforts inlassables qu'il déploie pour bâtir un avenir prometteur pour ce pays en fournissant des conseils et une aide au Gouvernement et au peuple irakiens, ainsi que tous les acteurs du partenariat entre la MANUI et l'équipe de pays des Nations Unies. Ce partenariat est apparent dans de nombreux domaines où il est nécessaire.

À cet égard, je tiens à souligner que l'État du Koweït continue d'appuyer pleinement la Mission et l'équipe de pays et de coopérer avec elles pour leur permettre de s'acquitter pleinement de leurs tâches. Le but est de répondre aux besoins de l'Iraq. Nous sommes parfaitement conscients de l'échelle des problèmes considérables auxquels l'Iraq est confronté. Le plein appui de la communauté internationale est nécessaire afin de garantir la stabilité et la sécurité dans le pays.

Nous sommes pleinement convaincus que la sécurité et la stabilité ne peuvent être réalisées en l'absence du développement durable dans ses diverses dimensions. Nous continuerons de fournir un appui multiforme au peuple iraquien frère pour lui permettre de satisfaire ses besoins.

La Conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq a été organisée par le Koweït en février, avec la coopération de l'Iraq, de l'ONU, de l'Union européenne et de la Banque mondiale. Les engagements que nous avons pris durant la Conférence témoignent de la solidarité internationale et régionale avec nos frères irakiens en vue de les aider à panser les blessures infligées par Daech. Je pense aux programmes de relèvement et de reconstruction des villes libérées du terrorisme. Nous honorons nos responsabilités en ce qui concerne la situation humanitaire de nos frères irakiens en répondant aux appels humanitaires lancés par l'ONU visant à alléger les souffrances du peuple iraquien, en particulier les personnes déplacées, pour permettre à l'Iraq de concrétiser sa vision d'un pays nouveau et uni.

Notre préoccupation actuelle est que les groupes terroristes continuent de poser une menace à la sécurité et à la stabilité de l'Iraq et de la région, en dépit du fait que Daech a été vaincu. C'est pourquoi nous devons nous tenir les coudes, accentuer nos efforts et prendre des mesures cruciales pour veiller à ce que les auteurs de ces terribles crimes en soient tenus pour responsables et soient traduits en justice. L'État du Koweït compte sur les autorités irakiennes pour arrêter et juger les auteurs de ces actes de terrorisme, en coordination et en coopération avec le mécanisme international chargé

de collecter des éléments de preuve, qui a été créé par la résolution 2379 (2017). Ce sont des mesures capitales dans le cadre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

J'en viens à ma deuxième observation concernant les engagements pris à l'égard des ressortissants koweïtiens et de pays tiers portés disparus, et la perte de biens koweïtiens, notamment les archives nationales du Koweït. C'est une question importante du fait de ses dimensions humaines et juridiques légitimes. L'État du Koweït apprécie les efforts que déploie le Conseil de sécurité pour honorer tous les engagements restants en vertu de ses résolutions pertinentes depuis la libération du Koweït en 1991. Nous saluons la détermination de l'Iraq à honorer tous ses engagements internationaux envers l'État du Koweït à cet égard. Nous sommes prêts à fournir à l'Iraq l'appui dont il a besoin pour accélérer la mise en œuvre des engagements restants stipulés dans les résolutions pertinentes du Conseil.

Dans le même temps, nous exhortons la MANUI à continuer de s'acquitter pleinement de son mandat en ce qui concerne les prisonniers portés disparus et la restitution des biens koweïtiens, notamment les archives nationales, conformément à la résolution 2107 (2013). Les mesures prises à ce jour sont insuffisantes et aucune avancée significative n'a été accomplie depuis 2004.

Nous soulignons qu'au cours des 28 dernières années, l'État du Koweït n'a épargné aucun effort à l'appui des mesures visant à faire la lumière sur le sort de ses ressortissants et celui d'autres individus de pays tiers portés disparus. À cet égard, nous ne pouvons que nous féliciter des efforts déployés par le Comité international de la Croix-Rouge dans le cadre de sa présidence du mécanisme tripartite, notamment son sous-comité technique. Parallèlement, je remercie le Royaume-Uni, la France et les États-Unis d'avoir récemment contribué positivement à ces travaux, en fournissant au Sous-Comité des images satellitaires et des cartes remontant à la période 1990-1992. Nous espérons que ces contributions donneront des résultats positifs sur le terrain.

Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur une autre question relative aux engagements encore en souffrance, à savoir la question des biens koweïtiens, notamment les archives nationales, qui représentent notre richesse historique ainsi qu'une partie importante du patrimoine national et de la mémoire du peuple koweïtien. Malheureusement, nous ne savons pas ce qu'il en est advenu. En conséquence, nous espérons adopter

une approche nouvelle et novatrice en vue de progresser dans ce domaine. En même temps, nous nous félicitons des efforts déployés par les autorités irakiennes pour restituer à l'État du Koweït les livres et d'autres biens qui ont été retrouvés, en dépit du fait qu'il leur ait fallu plus d'une année pour le faire.

Pour terminer, l'État du Koweït apprécie à leur juste valeur les précieux efforts déployés par M. Kubiš en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq et Chef de la MANUI. Nous saluons son dévouement et l'engagement personnel dont il a fait preuve ces trois dernières années, et lui souhaitons plein succès dans ses projets futurs.

**Mme Gueguen** (France) : Je tiens moi aussi à remercier le Représentant spécial Jan Kubiš, pour son exposé, à un moment important pour l'Iraq. Je veux aussi saluer son engagement personnel dans les fonctions qu'il quitte et qu'il a exercées avec une détermination exemplaire dans un contexte difficile. Je reviendrai sur les derniers développements du processus électoral, les défis qui restent à relever pour parvenir à un Iraq stable, inclusif et prospère, et sur le plein appui de la France à ces efforts ainsi qu'au travail de l'ONU.

Premièrement, comme vient de l'exposer Jan Kubiš, nous avons vécu cette année en Iraq un basculement décisif : l'Iraq a su vaincre militairement Daech et relever le défi des élections législatives et de l'alternance politique. Malgré les difficultés, le déroulement pacifique, dans les délais prévus par la Constitution, du processus électoral, un an après la victoire militaire contre Daech, témoigne du relèvement du pays. Nous nous félicitons de ces progrès et de la nomination des nouvelles autorités irakiennes.

La formation du Gouvernement a démontré, malgré un contexte régional et social tendu, le sens des responsabilités des différents acteurs dans cette période de transition. Les personnalités compétentes qui ont émergé, dont celle du Premier Ministre, sont des atouts solides pour l'avenir. Nous espérons que la confirmation des huit ministres restants aura lieu rapidement. Le nouveau Gouvernement irakien doit pouvoir s'atteler sans attendre à la feuille de route des réformes électorales, à des réformes économiques et financières ainsi qu'à une réforme du secteur de la sécurité, qui sont indispensables.

Pour que se poursuive cette dynamique porteuse d'espoir, beaucoup reste à faire – c'est là mon deuxième point. Tout d'abord, la stabilité de l'Iraq pour prévenir

toute résurgence de Daech est un enjeu majeur pour la région et pour notre propre sécurité nationale. Nous resterons mobilisés dans la lutte contre le terrorisme aux côtés des forces de sécurité iraqiennes et en soutien à l'action de la Coalition internationale contre Daech pour mettre un terme définitif à cette menace persistante.

Sur le terrain, l'Iraq compte toujours près de deux millions de déplacés internes, auxquels il faut continuer à apporter assistance. L'objectif principal de la communauté internationale, qui est la stabilisation du pays, implique d'accompagner le retour volontaire et en sécurité des personnes déplacées, et d'assurer la sécurité, le déminage et le rétablissement des services de base, sans lesquels les perspectives d'un retour durable demeureront faibles. Mais plus généralement, comme la France l'a constamment souligné, seule la réconciliation nationale et la mise en œuvre d'une gouvernance inclusive, qui serve les intérêts de toutes les composantes de la société iraqienne, permettront de venir à bout du terrorisme. La France a à cœur d'aider le nouveau Gouvernement iraqien à relever les défis de la réconciliation nationale et d'une gouvernance inclusive.

Je tiens à souligner le caractère essentiel de la place des femmes dans le processus politique. La France appelle à des progrès en ce sens. Je tiens aussi à rappeler l'importance que la justice, qui doit se montrer exemplaire et irréprochable en Iraq, permette que tous les responsables de crimes soient jugés dans le cadre du respect de l'état de droit. Nous encourageons également la poursuite des efforts pour la reprise des négociations avec Erbil, afin de régler les différends encore en suspens. La stabilité du pays nécessite d'assurer aux Kurdes toute leur place au sein d'un Iraq uni et respectueux de sa diversité. La France salue à cet égard les efforts mis en œuvre par Jan Kubiš, qui ont été décisifs pour remédier à la crise ouverte par le référendum d'indépendance.

La priorité que nous devons collectivement accorder à la reconstruction du pays est une des clefs de l'avenir. L'Iraq ne pourra durablement consolider ses institutions que si le Gouvernement s'attelle rapidement à la mise en œuvre du plan de reconstruction dressé lors de la Conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Iraq, à laquelle toute la communauté internationale avait apporté son appui. Enfin, je veux rappeler que l'Iraq ne pourra pas se reconstruire s'il est pris en otage par les tensions régionales; la dissociation est un impératif, tant pour les responsables iraqiens que pour les puissances extérieures.

Pour mon dernier point, je souhaite rappeler que la France appuie pleinement les Iraquiens pour faire face à ces défis, qui sont liés à leur souveraineté et à leur unité. La France a consacré près de 60 millions d'euros en dons à l'Iraq depuis 2017, auxquels s'ajoute un prêt budgétaire de 430 millions d'euros. Cette aide s'articule autour de la réponse aux besoins humanitaires et du soutien à la stabilisation des territoires libérés de l'emprise de Daech. La France souhaite également apporter tout son soutien à l'Iraq dans la phase de reconstruction qui s'ouvre et restera pleinement engagée auprès des Iraquiens au cours des mois à venir.

Enfin, et je conclurai par là, je tiens à saluer le rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) sous la responsabilité de Jan Kubiš, notamment au cours des derniers mois. L'Iraq est aujourd'hui plus fort, plus inclusif, plus stable, et nous pouvons collectivement remercier chaleureusement Jan Kubiš pour sa contribution essentielle à ces progrès, et encourager la MANUI à garder le cap de l'appui prioritaire à la gouvernance et à la réconciliation nationale.

**M. Adom** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation voudrait remercier M. Jan Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour la qualité de son exposé, et lui exprime toute son appréciation pour le travail qu'il a accompli depuis 2015. Au moment où son mandat prend fin, il est pour nous un agréable devoir de lui traduire notre gratitude et notre admiration, à lui-même et à toute son équipe de la MANUI.

Suite à la bonne tenue des élections législatives du 12 mai, l'Assemblée parlementaire iraqienne a librement élu, le 10 octobre, M. Barham Salih comme Président de la République. La désignation de M. Adil Abdul-Mahdi comme Premier Ministre permettra la formation rapide d'un gouvernement qui s'attaquera, entre autres, aux questions sécuritaires, notamment la menace que continue de représenter l'État islamique d'Iraq et du Levant. Par ailleurs, la visite officielle du Président Salih, le 10 novembre, au Koweït, a permis d'évoquer le renforcement des relations entre les deux États. De même, les résultats de la Conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Iraq, organisée par l'ONU, l'Iraq et le Koweït, sont de nature à consolider cette ère nouvelle de coopération dans la région.

La Côte d'Ivoire souhaite que le nouveau Gouvernement, issu des différentes consultations, crée les conditions d'une véritable réconciliation entre les



Iraqiens et d'une stabilité pérenne dans le respect de l'unité et de la diversité sociopolitique et ethnique. Ce gouvernement devra, en outre, tout mettre en œuvre pour relever de nombreux défis. Il s'agira, entre autres, de trouver des réponses durables à la question du retour, dans la dignité, des déplacés internes en mettant à leur disposition des services administratifs et sociaux de base, d'accélérer la reconstruction des zones touchées par les conflits et d'assurer une représentation équitable des femmes dans les institutions et dans les structures de prise de décisions.

La Côte d'Ivoire salue le dialogue constructif entre le pouvoir central iraquien et les autorités de la Région autonome du Kurdistan qui vise à trouver une issue pacifique au différend né de l'organisation du référendum d'autodétermination du Kurdistan, le 25 septembre 2017. Cette initiative a permis la réouverture des aéroports d'Erbil et de Souleïmaniyé aux vols internationaux. Mon pays espère que les prochaines rencontres entre le Premier Ministre iraquien et M. Nechirvan Barzani, Premier Ministre de la Région du Kurdistan, permettront de régler définitivement la question des frontières intérieures contestées, le statut de la province de Kirkouk, ainsi que la gestion du pétrole et du gaz et des recettes qui en découlent.

Ma délégation salue les efforts du Gouvernement iraquien et de la communauté internationale visant à poursuivre les auteurs de graves crimes. De même, mon pays se félicite de la visite en Iraq, le 30 avril, d'une mission d'évaluation des besoins de l'Équipe d'enquêteurs chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et de la nomination de M. Asad Ahmad Khan, le 31 mai, comme chef de cette Équipe d'enquêteurs, en vertu des dispositions pertinentes de la résolution 2379 (2017). La découverte récente de plus de 200 fosses communes, avec des milliers de corps dans les zones auparavant sous contrôle de l'État islamique d'Iraq et du Levant, finit de convaincre de l'urgente nécessité, pour cette Équipe d'enquêteurs, d'intensifier son travail sur le terrain et de créer, le plus rapidement possible, une banque de données nationale similaire à celles établies en Bosnie et au Rwanda afin de répertorier les victimes de cette barbarie.

Mon pays exhorte la communauté internationale à continuer d'accorder une attention soutenue aux efforts de reconstruction entrepris par le pouvoir central iraquien dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de réforme du secteur de la sécurité, afin de

permettre au pays de disposer de forces de défense et de sécurité professionnelles, soucieuses du respect de l'état de droit et des droits de l'homme.

**M. Safronkov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : L'Iraq est historiquement un facteur important de stabilité au Moyen-Orient. La Russie appuie des mesures constructives visant à renforcer la situation politique intérieure et à garantir la sécurité et le développement socioéconomique du pays, tout en respectant sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale. Nous notons la vaste contribution apportée par l'ONU et le Représentant spécial Kubiš pour stabiliser la situation en Iraq. Nous savons que c'est le fruit de son habileté à établir un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes politiques en Iraq.

Nous avons été heureux de voir que les élections parlementaires de mai ont abouti à l'élection des plus hautes responsables de la République. Nous soulignons que la Russie respecte le choix souverain du peuple iraquien, et nous demandons à tout le monde de faire de même.

Nous saluons les actions résolues et efficaces des partenaires de l'Iraq pour lutter contre la menace terroriste. Beaucoup a été fait dans la lutte antiterroriste : le soi-disant califat de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) a reçu un coup fatal. Nous sommes convaincus que cela a été possible en partie grâce à la guerre sans merci menée actuellement contre le terrorisme dans la Syrie voisine. La Russie a contribué à cet effort. Malgré ces succès, la situation en matière de sécurité en Iraq reste précaire. Les combattants de l'EIL sont toujours actifs dans nombre de provinces iraqiennes; ils se cachent dans des zones difficiles d'accès ou se font passer pour des réfugiés ou des locaux. Les attentats restent leur arme de prédilection. Nous condamnons catégoriquement tous les actes de terreur, nous présentons nos condoléances au Gouvernement et au peuple iraqiens ainsi qu'aux familles des victimes, et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous pensons que la coordination de nos efforts de lutte contre le terrorisme est le seul moyen efficace de lutter contre cette menace. L'initiative du Président Poutine, de la Russie, de créer une vaste coalition d'États pour lutter contre le terrorisme reste aussi pertinente que jamais.

Restaurer l'économie, la sphère sociale et les moyens de subsistance en général est essentiel pour les dirigeants iraqiens. La communauté internationale doit aider Bagdad à mettre en place des mesures globales visant à améliorer la situation socio-économique du

pays. Nous nous félicitons à cet égard de la tenue, au Koweït en février, de la Conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq.

Nous voudrions appeler l'attention sur le fait que la priorité doit être de fournir une assistance aux réfugiés et aux déplacés; c'est que souligne d'ailleurs le Secrétaire général dans son dernier rapport sur la situation en Iraq (S/2018/975). Ce travail doit, bien entendu, être mené collectivement et sans deux poids, deux mesures, non seulement en Iraq, mais aussi en Syrie ou dans tout autre contexte similaire.

La Russie aide déjà les dirigeants irakiens dans leurs efforts visant le renforcement de la sécurité et la normalisation à long terme, au plan politique et en pratique. Nous apportons notre assistance au renforcement de l'Armée irakienne et nous coopérons efficacement au règlement de questions liées à la sécurité régionale dans le cadre du centre de coordination quadrilatérale basé à Bagdad, et nous sommes en train de renforcer nos relations commerciales et économiques bilatérales. Nous saluons le recours par Bagdad à des canaux de communication bilatéraux avec les partenaires de la région et la mise en oeuvre d'une politique de bon voisinage et de normalisation des relations avec les pays de la région. Bagdad et Koweït méritent d'être particulièrement appuyés dans leur volonté d'œuvrer pour régler le plus vite possible toutes les questions en suspens léguées par la première guerre du Golfe. En tant que coordonnateurs de haut niveau des Nations Unies à différents stades du processus, les Ambassadeurs russes Vorontsov et Tarasov ont aussi aidé au règlement de cette question humanitaire.

Nous nous préoccupons que les tensions artificiellement créées autour de la question de la République islamique d'Iran aient des répercussions négatives sur la situation politique intérieure fragile de l'Iraq. L'Iraq a le droit de nouer des relations normales avec le voisin iranien et de les développer, et personne n'a le droit de saper ces relations. Nous voudrions souligner encore une fois qu'il importe de lancer, dans la région, des mécanismes de dialogue plutôt que d'imposer des sanctions et de proférer des menaces, surtout que l'expérience de ce genre de coopération existe et a été développé.

La Russie continuera de jouer un rôle actif au Moyen-Orient, sur la base des relations historiques, amicales et saines avec l'Iraq et d'autres États de la région. Nous sommes ouverts à la coopération avec les partenaires régionaux et internationaux. Nos efforts

seraient sérieusement aidés par la promotion d'une architecture de sécurité et de coopération fondée sur le postulat que tous les problèmes qui pourraient se faire jour seraient réglés par un dialogue mutuellement respectueux, et non par le recours à la menace ou à l'emploi de la force.

Nous voudrions, pour terminer sur une note positive, parler du travail de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Nous pensons que sa priorité doit être de continuer de promouvoir les processus de réconciliation nationale, qui sont essentiels pour établir la stabilité à long terme dans le pays. Pour notre part, nous encourageons dans tous nos contacts avec elles toutes les forces politiques irakiennes à unir leurs efforts via un dialogue inclusif visant à parvenir à des accords consensuels qui tiennent compte des intérêts de tous les groupes ethniques et confessionnels. Nous voudrions exprimer notre gratitude à tout le personnel de la Mission qui travaille dans des conditions difficiles, ainsi qu'au Représentant spécial Kubiš. Nous apprécions beaucoup ses qualités professionnelles et personnelles, qui lui ont permis de gagner le respect de toutes les forces politiques irakiennes, et nous lui souhaitons plein succès dans son nouveau poste important.

**M. Umarov** (Kazakhstan *(parle en anglais)*) : Nous voudrions remercier tout particulièrement M. Jan Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général, pour le travail productif et efficace qu'il a effectué pendant plus de trois ans à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à un moment critique pour le pays. Le Kazakhstan salue ses efforts compétents et persistants pour relever de multiples défis et aider à placer l'Iraq sur la voie positive du relèvement et du développement. Nous appuyons les efforts de la MANUI pour aider les Irakiens, promouvoir le dialogue politique et mettre en place les institutions publiques.

Nous félicitons l'Iraq pour l'élection de son nouveau Président, S. E. M. Barham Salih, la nomination d'un Premier Ministre désigné, M. Adil Abdul-Mahdi, et la formation partielle du nouveau Gouvernement. Le Kazakhstan félicite sincèrement le Parlement, le peuple et tous les acteurs politiques irakiens des efforts qu'ils ont déployés pour relever de graves défis et mettre en place des institutions publiques. Nous reconnaissons qu'il s'agit de mesures audacieuses visant à renforcer la démocratie, édifier l'État et consolider la société irakienne autour de la Constitution du pays.

Le Kazakhstan nourrit l'espoir que le nouveau Gouvernement irakien prendra, à titre prioritaire,

des mesures pour rétablir les structures sociales et économiques et répondre aux besoins urgents de la population locale. Il appelle les représentants des divers partis politiques à appuyer le Premier Ministre nouvellement nommé. Cet appui est indispensable pour améliorer la condition sociale des citoyens, répondre aux besoins de la population et consolider l'économie iraquienne. Nous espérons que les hauts fonctionnaires iraqiens apporteront une contribution de taille à la prévention des tensions religieuses et intertribales dans le pays.

Le Kazakhstan réaffirme sa position concernant le respect de l'intégrité territoriale, de l'unité et de la souveraineté de l'Iraq. Nous sommes assurément favorables à la poursuite d'un dialogue constructif entre le Gouvernement fédéral iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan iraquien. Nous nous réjouissons que le Gouvernement poursuive le processus d'élection des hauts fonctionnaires malgré la situation tendue au Moyen-Orient, les menaces que pose Daech et le contexte socioéconomique difficile dans le pays. Nous sommes convaincus que le nouveau Gouvernement iraquien s'efforcera de poursuivre une politique étrangère indépendante et ne tiendra aucun compte des intérêts de divers partis politiques ou de forces extérieures.

Nous condamnons avec force les bombardements meurtriers qui ont récemment visé les zones résidentielles de Bagdad et de Sadr City et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Il ne fait aucun doute que ces crimes et agissements visent à briser l'esprit des Iraquiens, en particulier des Bagdadis, qui ont commencé à récolter les fruits de la paix, et qui craignent que les progrès constants de leur pays sur la voie de la stabilité ne soient torpillés. L'unité du peuple et les efforts déterminants des forces de sécurité parviendront à coup sûr à déjouer les desseins des terroristes.

Nous félicitons la MANUI des efforts qu'elle déploie pour collaborer avec la société civile, en particulier les groupes de femmes, aux fins du relèvement de l'Iraq. Lorsqu'on leur en donne les moyens, les femmes peuvent apporter une contribution dynamique au processus de paix et jouer un rôle de premier plan dans la prise de décisions et la mobilisation de la base. Nous apprécions également à sa juste valeur l'engagement pris par le Représentant spécial du Secrétaire général d'associer les jeunes à des activités d'édification de la démocratie et autres actions relatives au développement. Les programmes de sensibilisation de la communauté et autres programmes constructifs sont particulièrement

critiques pour empêcher les jeunes de retomber dans l'extrémisme violent.

Nous avons été attristés et horrifiés d'apprendre que, dans les régions du pays anciennement contrôlées par Daech, plus de 200 charniers contenant les dépouilles de milliers de victimes ont été découverts. Nous condamnons avec force ces crimes atroces commis en Iraq, qui ont causé d'inimaginables traumatismes aux familles des victimes. Cette tragédie confirme une fois de plus que toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour que ce mal soit complètement éliminé et qu'il ne puisse pas apparaître ailleurs. Nous sommes heureux que le Représentant spécial, M. Kubiš, soit déterminé à faire la lumière sur les circonstances ayant conduit à ce lourd bilan, car nous pensons comme lui qu'il s'agit pour les familles d'une étape importante dans leur processus de deuil et dans leur parcours visant à garantir leur droit à la vérité et à la justice.

Nous nous félicitons que la MANUI soit en contact avec le Ministère iraquien des affaires étrangères et avec l'Ambassade du Koweït à Bagdad pour programmer un transfert officiel du premier ensemble de biens koweïtiens retrouvés. Nous sommes heureux que le Ministère se soit dit disposé à placer les biens koweïtiens sous la protection de la MANUI jusqu'à ce que la date de leur transfert soit arrêtée par les parties. Nous considérons également qu'il importe, pour la normalisation des relations entre les deux pays, de régler le dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Nous demandons au Mécanisme tripartite de persévérer et de rester saisi de la question.

La communauté internationale doit rester déterminée à appuyer le Gouvernement et le peuple iraqiens dans leurs divers efforts historiques et le Kazakhstan entend être un partenaire solide dans le cadre de ce processus multilatéral. Nous remercions une nouvelle fois l'Envoyé spécial sortant, M. Ján Kubiš, de son dévouement et de sa contribution au règlement des dossiers iraqiens, et lui souhaitons plein succès dans ses futures activités.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous sommes heureux que la présente séance ait été convoquée et nous remercions M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son important exposé.

Le Pérou suit attentivement l'évolution de la situation en Iraq. Nous prenons acte de la conclusion du processus électoral. Nous estimons que le recomptage des voix et le règlement des plaintes enregistrées reflètent le bon fonctionnement des institutions et la primauté du droit dont le pays a besoin pour résoudre pacifiquement les différends. Nous attendons avec intérêt la formation rapide d'un nouveau gouvernement capable de relever les défis importants et urgents auxquels le pays est confronté et de répondre aux revendications citoyennes légitimes en vue de consolider une paix durable en Iraq et dans sa région, ce qui permettra de franchir une nouvelle étape après le terrorisme de Daech.

Nous soulignons qu'il importe, dans ce sens, de compter avec une plus grande participation des femmes iraqiennes à la vie politique du pays. Nous tenons à nous joindre à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que les responsables politiques et le Conseil des représentants honorent leur engagement d'élire des femmes à des postes politiques de haut niveau.

D'autre part, nous observons avec préoccupation les manifestations qui se sont tenues à Bassorah, entre autres localités où la population s'est mobilisée pour exiger que les autorités se montrent plus efficaces pour régler les problèmes élémentaires tels que le manque d'eau, la précarité des infrastructures et des services de base, et le fort chômage des jeunes. Il est regrettable que la violence de certaines manifestations et de la répression qui s'en est suivie aient entraîné des morts. Nous reconnaissons le droit des citoyens de manifester pacifiquement et insistons sur le fait que les forces de l'ordre doivent toujours agir avec prudence, de manière proportionnée et dans le plein respect des droits de l'homme.

Nous soulignons qu'il faut que l'État puisse compter sur le soutien de tous les secteurs de la société iraqienne et de la communauté internationale pour lutter contre le reliquat de la présence terroriste et faire en sorte que les responsables des crimes atroces commis en Iraq soient dûment poursuivis en justice. À cet égard, nous tenons à réaffirmer à quel point le prix Nobel de la paix décerné à M<sup>me</sup> Nadia Murad est important pour accroître la visibilité du problème et promouvoir une prise en charge appropriée des milliers de femmes iraqiennes victimes des violences sexuelles de Daech.

Nous estimons en outre qu'il faut surmonter les différends apparus au sujet de la structure et du déploiement des forces de mobilisation populaire. Comme l'a signalé le Secrétaire général, l'Iraq doit

pouvoir prendre en compte ses propres intérêts nationaux sans pour autant devenir le théâtre d'affrontement d'intérêts régionaux.

Nous estimons qu'il importe que le nouveau Gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, soit en mesure de promouvoir des investissements accrus dans la reconstruction et le développement inclusif et durable du pays, en créant des emplois et en s'employant à combler le déficit de confiance des citoyens et à prévenir de nouvelles flambées d'extrémisme et d'insurrection, surtout si l'on considère que Daech a été vaincu mais pas éliminé. À cet égard, et pour terminer, nous tenons à saluer les progrès du Programme de relèvement et de résilience proposé par le Secrétaire général et souligner l'appui que la MANUI, l'équipe de pays des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale ont apporté à cette fin.

Enfin, nous souhaitons faire de nouveau part de notre gratitude à M. Ján Kubiš pour son travail remarquable à la tête de la MANUI et en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, durant une période difficile mais cruciale pour l'Iraq, travail que sa successeur, M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert, poursuivra avec le même succès, nous en sommes convaincus.

**M<sup>me</sup> Gregoire van Haaren** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je tiens, pour commencer, à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son dernier exposé devant le Conseil de sécurité en sa qualité actuelle.

Qu'il me soit permis de me concentrer sur trois éléments importants : la formation du nouveau Gouvernement, un Gouvernement d'ouverture et l'obligation de rendre des comptes.

Premièrement, s'agissant de la formation du nouveau Gouvernement, nous félicitons l'Iraq d'avoir formé un nouveau Gouvernement dans les délais constitutionnels, et attendons avec intérêt que soient nommés les derniers postes ministériels. Cette année, l'Iraq a fait un très important pas en avant sur la voie de la démocratie et de la stabilité à long terme. Le Premier Ministre Abdul-Mahdi a présenté un programme ambitieux et ses premiers gestes conséquents sont allés dans le sens de la proximité avec le peuple iraqien, de la transparence et des réformes. Nous sommes encouragés par ces signes initiaux et espérons que le Premier Ministre et son gouvernement continueront



d'être inclusifs et de représenter toute la diversité de l'Iraq durant la mise en œuvre de ce programme.

Nous nous félicitons également des élections qui ont eu lieu dans la Région autonome du Kurdistan. Le rapport du Secrétaire général (S/2018/975) évoque l'évolution positive des communications entre Bagdad et Erbil, dialogue dont nous espérons qu'il se poursuivra et s'intensifiera. Il est tout aussi important que le nouveau Gouvernement redouble d'efforts pour satisfaire aux revendications légitimes de son peuple et assurer la fourniture des services publics de base. Il faudra notamment garantir l'accès à l'eau potable en quantité suffisante et à l'électricité, créer des emplois et lutter contre la corruption. L'Iraq peut compter sur l'appui des Pays-Bas à ces efforts, tant sur le plan politique et financier que par l'intermédiaire de notre secteur privé, comme nous l'avons fait ces dernières années. Nous appuyons pleinement l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Iraq, qui permettront au nouveau Gouvernement d'être mis en place et d'exercer ses fonctions.

Ma deuxième observation est que dans une société diverse, les citoyens veulent des dirigeants élus auxquels ils peuvent s'identifier, au sein d'un gouvernement inclusif et représentatif, avec une véritable participation des femmes. L'Iraq peut être fier d'avoir été historiquement à l'avant-garde de l'autonomisation des femmes dans le monde arabe, car c'est dans ce pays qu'a été nommée la première femme ministre arabe en 1959. L'Iraq peut donner l'exemple à nouveau dans ce domaine. Une véritable participation des femmes sur le plan politique, social et économique est d'autant plus importante compte tenu de la période sombre que l'Iraq et le peuple iraquien viennent de traverser. C'est pour cette raison que je voudrais saisir cette occasion pour féliciter Nadia Murad qui a reçu le prix Nobel de la paix pour avoir fait entendre sa voix et pour ses efforts de plaidoyer, ainsi que tous les yézidis et les autres Iraquiens qui ont souffert à la suite des violences sexuelles et des atrocités criminelles commises par État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL).

Faciliter la réadaptation et la réinsertion dans la société des victimes constitue une priorité dans le cadre du deuxième plan d'action national de l'Iraq pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). Toutefois, après la défaite de l'EIIL, il faudra également mettre l'accent sur d'autres domaines du plan d'action national, notamment l'autonomisation sociale et économique des femmes, comme M<sup>me</sup> Suzan Araf Maroof l'a indiqué au Conseil

en août (voir S/PV.8324). À cet égard, nous encourageons le Gouvernement à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les auteurs de violences sexistes, par exemple en envisageant d'adopter une loi sur la violence à l'encontre des femmes – qui criminalise cette violence –, à l'instar d'autres pays de la région. L'Iraq d'aujourd'hui a besoin des talents de tous les Iraquiens, y compris ceux des femmes et des jeunes, pour parvenir à la croissance économique et offrir un avenir meilleur à tous les citoyens iraquiens, hommes, femmes et enfants.

Enfin, je voudrais saluer l'engagement continu de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à amener l'EIIL à rendre des comptes pour ses actes et le début des travaux de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes. Ce mois-ci, la MANUI et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont publié un rapport important intitulé «*Unearthing Atrocities : Mass Graves in Territory Formerly Controlled by ISIL*», faisant état de la découverte de fosses communes. Il semblerait que c'est dans la plupart de ces fosses qu'ont été enterrées les victimes de l'EIIL. Jusqu'à présent, 1 258 corps ont été exhumés, mais selon les estimations, il y aurait des restes humains de 6 000 à 12 000 personnes.

La MANUI, l'Équipe d'enquêteurs et le Gouvernement iraquien doivent accomplir une tâche colossale – sécuriser, recueillir et préserver les éléments de preuve et communiquer les informations pertinentes aux familles de nombreuses personnes portées disparues. C'est pour cette raison que les Pays-Bas ont décidé de contribuer financièrement aux travaux de l'Équipe d'enquêteurs. Nous attendons avec intérêt le premier exposé du Conseiller spécial du Secrétaire général, M. Khan, en décembre. Nous encourageons le nouveau Gouvernement à poursuivre sa coopération étroite avec la MANUI et l'Équipe d'enquêteurs en matière de collecte, de préservation et de conservation des éléments de preuves relatifs à ces crimes qui peuvent constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou des actes de génocide.

Nous sommes convaincus que leurs auteurs doivent rendre des comptes conformément aux normes internationales. En ce qui concerne l'avenir, nous appelons le nouveau Gouvernement iraquien – ainsi que tous ceux qui ne l'ont pas encore fait – à ratifier et à appliquer le Statut de Rome et ainsi, à reconnaître la compétence de la Cour pénale internationale.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour l'excellent travail qu'il a accompli avec son équipe, dans l'exécution des tâches difficiles confiées à la MANUI au cours des trois dernières années et des neuf derniers mois. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en collaboration avec la nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert, qui prendra ses fonctions en décembre, et nous lui souhaitons plein succès.

**M. Lewicki** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Ján Kubiš de son exposé édifiant et lui exprimer notre sincère gratitude pour le travail exceptionnel qu'il a accompli et les importantes contributions qu'il a apportées à la paix et à la stabilité en Iraq. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert. Je voudrais également réitérer nos remerciements à la MANUI pour le travail considérable accompli à l'appui des autorités iraqiennes.

D'emblée, je voudrais féliciter l'Iraq d'avoir mené à bon terme le processus électoral, dans les délais prévus par la Constitution, et saluer l'élection de M. Barham Salih en tant que Président de la République d'Iraq et de M. Mohammed al-Halbousi en tant que Président de la Chambre des députés. Comme l'a souligné M. Kubiš, il s'agit d'un transfert de pouvoir exemplaire, démocratique et pacifique. Nous nous félicitons également de la formation partielle d'un nouveau Gouvernement par le Premier Ministre Adil Abdul-Mahdi et de l'adoption du programme gouvernemental par la nouvelle Chambre des députés. Nous sommes confiants que les autres membres du Cabinet seront nommés bientôt. Nous exhortons les partis politiques à œuvrer de façon constructive à cette fin et à contribuer à la mise en place d'un Gouvernement efficace dans les meilleurs délais. Nous nous félicitons également de la tenue des élections dans la Région du Kurdistan et des progrès réalisés en ce qui concerne les relations entre Bagdad et Erbil. Nous les invitons à tirer parti de cette tendance positive et à régler toutes les questions en suspens par le dialogue et le consensus, sur la base de la pleine application des dispositions de la Constitution iraqienne.

Maintenant que le processus électoral est achevé, nous encourageons les partis politiques iraqiens à œuvrer de façon constructive pour mettre en œuvre les réformes politiques, économiques et sociales et promouvoir la stabilisation et la reconstruction dans les zones libérées des mains de Daech. Comme les

événements des derniers mois l'ont montré, les citoyens iraqiens ont besoin d'un Gouvernement efficace et qui rend compte de son action, à même de répondre aux attentes de tous les groupes de la société iraqienne.

Par conséquent, nous voudrions attirer l'attention du nouveau Gouvernement iraqien sur la nécessité de concentrer ses efforts sur la fourniture de services publics de base et d'avantages concrets à tous les Irakiens, en garantissant une bonne gouvernance, en créant des emplois, en améliorant les conditions de vie de la population, en luttant contre la corruption et en favorisant le développement économique. Enfin et surtout, nous sommes convaincus que le renforcement de la sécurité et de l'ordre public et le retour des déplacés doivent également figurer parmi les priorités du nouveau Gouvernement.

Nous regrettons qu'aucune des femmes politiques bien qualifiées n'ait été élue à un poste de responsabilité. J'appelle les dirigeants politiques à veiller à ce que des femmes soient nommées à des postes de responsabilité au sein du nouveau Gouvernement et soient représentées aux plus hauts niveaux dans les structures de prise de décisions. Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises dans cette salle, il ne saurait y avoir de paix sans justice, et cela s'applique également à l'Iraq.

C'est pour cette raison que nous estimons qu'il faut aussi s'attacher à rendre justice aux victimes d'atrocités commises par des groupes terroristes dans le cadre d'un procès équitable et conformément aux normes internationales. Nous voudrions exprimer notre plein appui à l'Équipe d'enquêteurs chargée d'aider l'Iraq à traduire en justice les auteurs des actes de violence. Nous exhortons vivement les autorités iraqiennes à tenir compte des crimes sexuels et sexistes et d'autres crimes reconnus à l'échelle internationale dans le cadre des poursuites engagées contre les combattants de Daech.

Nous espérons que l'attribution du prix Nobel à Nadia Murad donnera un nouvel élan aux efforts visant à rendre justice aux femmes et aux membres des minorités religieuses en Iraq, qui ont été victimes de violences ignobles et inimaginables commises par Daech. Nous appelons également les autorités iraqiennes à garantir l'accès à l'aide humanitaire, la protection et l'intégration de femmes et d'enfants membres de familles de combattants de Daech, qui ne sont pas personnellement affiliés à Daech.

Pour terminer, je voudrais indiquer que la Pologne est prête à coopérer étroitement avec le nouveau Gouvernement iraquien et appuie pleinement l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

**M. Llorentty Solíz** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš. Nous voudrions nous associer à ce qu'ont dit tous les autres membres du Conseil de sécurité pour le remercier du travail et des efforts qu'il a déployés en termes de dialogue et de coordination au nom de tous. Une grande partie de ce que nous pouvons considérer comme des succès pour le peuple iraquien est due à ses efforts et à ceux de son équipe.

Nous nous félicitons des élections législatives tenues le 12 mai, qui se sont déroulées de manière ordonnée et dans un climat exempt de violence. Nous soulignons la validation des résultats de ces dernières le 19 août par la Cour suprême fédérale et le vote qui a eu lieu le 2 octobre au sein de la Chambre des députés et qui a débouché à l'élection du nouveau Président de l'Iraq, en la personne de Barham Salih, qui a par la suite nommé M. Adil Abdul-Mahdi Premier Ministre désigné. Nous tenons à souligner l'esprit démocratique et participatif dont a fait preuve le peuple iraquien dans ce processus et appelons les représentants élus et les acteurs politiques concernés à engager un dialogue et des négociations qui leur permettront de mettre en place une structure institutionnelle solide et une gouvernance stable au profit de la population iraquienne.

Les nouvelles autorités élues ont encore un long chemin à parcourir, notamment pour faire face aux défis dans le sud du pays, où il est urgent de mettre en œuvre des mesures pour garantir l'accès de la population aux services de base, ainsi que pour empêcher l'émergence de la violence de détourner les efforts de reconstruction et de réconciliation qui doivent être prioritaires dans cette nouvelle étape. Cette occasion doit également être mise à profit pour renforcer le dialogue et les bonnes relations entre Erbil et Bagdad.

Malgré les progrès accomplis, nous sommes profondément préoccupés par le fait que le rapport du Secrétaire général (S/2018/975) signale que des attaques continuent d'être perpétrées par Daech et que ce groupe terroriste a toujours la capacité de coordonner et de mener des attaques contre la population civile, les infrastructures civiles et diplomatiques, ainsi que

les forces de l'ordre, comme celles signalées à Bagdad, Ninive et Kirkouk, notamment.

Nous sommes horrifiés par les 202 charniers qui ont été localisés, dans lesquels, selon les informations de la MANUI et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, on aurait retrouvé les corps d'environ 12 000 victimes de Daech, principalement des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des membres des forces de l'ordre iraqiennes. Ce grand nombre de victimes, qui pourrait s'avérer beaucoup plus élevé encore, reflète la brutalité et le caractère criminel de cette organisation terroriste ainsi que le besoin urgent d'identifier les auteurs afin qu'ils puissent être tenus responsables de leurs actes.

À cet égard, nous encourageons le Gouvernement iraquien à tout mettre en œuvre pour préserver l'intégrité de ces charniers, non seulement afin d'identifier les dépouilles et de les rendre à leurs familles, mais aussi pour recueillir et préserver autant de preuves que possible de sorte que ces violations de la dignité humaine ne restent pas impunies. À cette fin, il importe d'encourager le renforcement des capacités au sein des institutions iraqiennes pour mettre en œuvre des projets de création de bases de données génétiques qui permettront l'exhumation, l'identification et la conservation de ces dépouilles à l'appui du travail d'enquête. La participation de l'Équipe d'enquêteurs créée par la résolution 2379 (2017) est essentielle pour soutenir ces tâches. D'autre part, il est important de proposer et de planifier, à moyen et court terme, des mécanismes de réparation pour les victimes, y compris des politiques visant à promouvoir la mémoire, entre autres.

Pour atteindre cet objectif, la coopération des divers bureaux et organismes des Nations Unies, ainsi que de la communauté internationale, est indispensable afin de permettre le développement des capacités techniques de l'État iraquien. À cet égard, nous espérons que les recommandations formulées par la MANUI et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme dans son rapport du 6 novembre, seront prises en compte et mises en œuvre.

En outre, nous soulignons le travail du Service de la lutte antimines de l'ONU pour localiser les engins explosifs improvisés, les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre sur le territoire iraquien, en particulier le travail d'enlèvement des explosifs immergés sous le pont métallique de Fallouja, ainsi que le lancement d'ateliers de formation sur la neutralisation

des dispositifs explosifs à l'intention des policiers des provinces de Ninive, Anbar et Kirkouk, notamment, afin qu'ils puissent faire face aux menaces éventuelles liées à la présence de tels dispositifs dans les zones libérées. Nous soulignons également le rôle prépondérant que ce service jouera dans la neutralisation des engins explosifs improvisés qui pourraient se trouver dans les charniers découverts dans les territoires précédemment contrôlés par le groupe terroriste Daech.

Nous mettons en exergue les efforts déployés par l'Iraq pour identifier les endroits où de tels charniers pourraient exister, ainsi que les tâches de récupération et de restitution de biens koweïtiens. Nous prenons note également des données, cartes et images satellite partagées par le Comité international de la Croix-Rouge en vue de faciliter ce processus. Toutefois, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de progrès dans la restitution des biens koweïtiens retrouvés à ce jour, d'autant qu'ils ont déjà fait l'objet d'un processus de catalogage en Iraq. Nous réaffirmons l'importance de la restitution de ces biens pour le processus de réconciliation et de renforcement des relations entre l'Iraq et le Koweït. Nous rappelons que la MANUI est prête à faciliter cette opération et à coopérer sur le plan logistique à ces efforts.

Pour terminer, je voudrais exprimer une fois de plus, par l'intermédiaire du représentant de l'Iraq, la reconnaissance de mon peuple et de mon gouvernement au peuple et au Gouvernement iraqiens pour avoir surmonté ces années si difficiles. Ils ont été et sont un exemple pour toute l'humanité et nous les remercions, en outre, pour les sacrifices qu'ils ont consentis au nom de tous.

**M. Esono Mbengono** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement l'équipe de M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour son exposé complet et détaillé, qui met en relief les principaux événements du dernier trimestre. Ma délégation est très satisfaite que le Parlement iraquien ait enfin élu le Président de la République en la personne de M. Barham Salih, que nous félicitons et à qui nous souhaitons plein succès pendant son mandat. Nous nous félicitons également de la nomination du nouveau Premier Ministre.

Nous pensons que l'élection du nouveau Président représente non seulement un pas de plus vers le déblocage de la crise politique que traverse le pays depuis les élections de mai, mais aussi un signe de la

volonté politique des dirigeants et du peuple iraqiens de travailler ensemble pour faciliter le processus de démocratisation qui a déjà commencé dans le pays. Nous espérons que tous les partis politiques appuieront et respecteront cette décision. Comme de nombreux autres pays, la République de Guinée équatoriale invite le Président nouvellement élu à soutenir cette volonté politique du peuple en promouvant des mesures d'unité nationale qui tiennent compte des préoccupations des citoyens de toutes les couches sociales et des différents peuples qui composent l'Iraq, et nous soulignons à cet égard la nécessité impérieuse de continuer à travailler pour régler les différends entre le gouvernement central et le Gouvernement de la Région du Kurdistan.

À cet égard, il convient de souligner l'important travail de la MANUI, qui a appuyé l'ensemble du processus électoral et soutient la politique du nouveau Gouvernement afin de faire avancer le processus de reconstruction de l'État, qui exige de promouvoir un dialogue politique plus inclusif et la réconciliation. En ce qui concerne les élections législatives du 30 septembre au Kurdistan, nous nous félicitons de leur bon déroulement et appelons les principaux partis politiques à respecter les résultats définitifs de ce scrutin et à faire en sorte que toutes les plaintes éventuelles soient traitées conformément à la procédure juridique établie.

Nous tenons à exprimer notre préoccupation face aux incidents violents mentionnés dans le rapport (S/2018/975), notamment les manifestations de rue dans le sud et dans d'autres parties de l'Iraq, qui, malheureusement, ont même affecté la sécurité de certaines représentations diplomatiques et consulaires. Nous espérons que les autorités locales seront en mesure de gérer la situation et qu'elles accorderont l'attention voulue aux griefs et aux préoccupations des manifestants, qui sembleraient avoir trait aux besoins fondamentaux des citoyens. Nous prenons cependant note de l'action menée par le Parlement et le Gouvernement, qui ont pris des mesures pour trouver une issue satisfaisante à cette situation. Nous saluons le travail inlassable réalisé par les forces de sécurité iraqiennes, qui continuent de nettoyer les zones débarrassées des explosifs et autres matières dangereuses, et de rechercher les derniers éléments de Daech, qui menacent la sécurité de la population et entravent le processus en cours.

Je voudrais exprimer nos sincères remerciements et notre reconnaissance à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, dont le travail est perçu positivement et favorablement dans différents domaines



de la société iraquienne, tels que le secteur public, les processus électoraux, les droits de l'homme, l'état de droit et les questions opérationnelles et de sécurité. Nous voudrions remercier à nouveau le Représentant spécial Ján Kubiš de son engagement et de ses efforts inlassables à la tête de la MANUI au cours des presque quatre dernières années. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses activités futures. Enfin, nous exhortons tous les membres du Conseil et la communauté internationale à continuer d'appuyer le peuple iraquien et son président sur la voie de la démocratie et de la reconsolidation de l'État, dont la stabilité est fondamentale pour celle de toute la région.

**M. Hickey** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Tout d'abord, je voudrais m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de ses exposés ainsi que de tout le travail qu'il a accompli ces trois dernières années et neuf mois en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous lui sommes reconnaissants de sa conduite de la MANUI et de l'importante contribution qu'il a apportée à l'Iraq pendant cette période charnière de son histoire. Nous attendons avec intérêt d'accueillir en décembre sa successeur, M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert, et de travailler avec elle pour faire fond sur tous les progrès qu'il a accomplis. À l'instar des Pays-Bas, je voudrais aujourd'hui aborder trois questions : la formation du Gouvernement, l'application du principe de responsabilité et la question des nationaux et des biens koweïtiens disparus.

Premièrement, le Royaume-Uni se joint aux autres membres du Conseil pour féliciter l'Iraq à l'occasion de la conclusion du processus électoral de 2018. Nous félicitons tout particulièrement le Président Barham Salih, le Premier Ministre Adil Abdul-Mahdi et le Président de la Chambre des députés Mohammed al-Halbousi, ainsi que le Parti démocratique du Kurdistan à l'issue des élections législatives dans la Région du Kurdistan. Nous saluons la formation en cours du Cabinet, qui est en bonne voie, et espérons que ses autres membres seront nommés de manière inclusive et dans les délais prévus par la Constitution. Toutefois, comme les représentants de la Pologne, des Pays-Bas et d'autres, nous partageons la déception que suscite le manque de femmes parmi les membres du Cabinet nommés à ce jour et encourageons le Gouvernement iraquien à s'attaquer à ce problème et à promouvoir la participation et la représentation des femmes à tous les niveaux du processus décisionnel en Iraq.

Une fois que le Gouvernement aura été pleinement formé, le Royaume-Uni attend avec intérêt de travailler avec lui pour l'aider à relever les défis auxquels l'Iraq est confronté et dont le Représentant spécial du Secrétaire général nous a parlé aujourd'hui. Il s'agit notamment de promouvoir une gouvernance efficace, de réformer le secteur de la sécurité et l'économie, d'assurer la protection sociale des groupes vulnérables, y compris les personnes déplacées, et d'améliorer l'environnement des entreprises. Les événements récents que le Représentant spécial du Secrétaire général a soulignés, en particulier dans le sud de l'Iraq, montrent combien il importe de fournir des services de base, notamment l'eau et l'électricité, à tous les Iraquiens.

Les femmes ont un rôle vital à jouer dans tous les domaines que je viens de mentionner, y compris dans les efforts de réconciliation nationale. Nous notons les progrès encourageants à cet égard. Nous nous félicitons en particulier de la mise en place dans le sud de l'Iraq des procédures opératoires standards interinstitutions sur la violence sexiste, qui permettront de fournir des services d'appui essentiels aux victimes de telles violences. Le Royaume-Uni encourage le nouveau Gouvernement à veiller à ce que le plan d'action national iraquien sur les femmes et la paix et la sécurité soit pleinement appliqué.

Plusieurs orateurs ont parlé ce matin de l'importance de la responsabilisation en Iraq. L'ampleur des défis auxquels est confronté le nouveau Gouvernement iraquien est évidente. Par exemple, la découverte récente de plus de 200 charniers souligne l'importance de rendre justice aux victimes des crimes commis par Daech en Iraq. Ces sites doivent être protégés pour que les preuves puissent être recueillies et conservées comme il se doit. Le Royaume-Uni se félicite que le Gouvernement iraquien et la MANUI continuent d'appuyer fermement l'important travail de l'Équipe d'enquêteurs chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes. Je tiens également à féliciter à titre personnel M<sup>me</sup> Nadia Murad pour son prix Nobel de la paix bien mérité. Les efforts doivent se poursuivre pour retrouver les personnes toujours portées disparues après leur enlèvement barbare par Daech.

Troisièmement, et pour terminer, le Royaume-Uni tient à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2018/976) sur l'application de la résolution 2107 (2013) relative à la question des nationaux et des biens koweïtiens disparus. Le Royaume-Uni se félicite de l'appui que la MANUI continue d'apporter

à ce dossier important. Nous espérons que le nouveau Gouvernement iraquien fera des progrès pour retrouver et identifier les personnes et les biens koweïtiens disparus. À cet égard, le Royaume-Uni se félicite de la visite que le Président iraquien a effectuée au Koweït le 12 novembre, et en particulier de la remise d'une partie des biens koweïtiens récupérés. Il est très important que ce chapitre de l'histoire de l'Iraq et du Koweït puisse être clos et que les relations entre ces deux voisins puissent être encore renforcées.

**M. Woldegerima** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé sur l'évolution récente de la situation en Iraq et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Comme il s'agit de son dernier exposé, nous saisissons cette occasion pour lui exprimer notre gratitude pour tous les efforts dévoués qu'il a consentis et le rôle de chef de file qu'il a joué à la tête de la MANUI à un moment critique de l'histoire de l'Iraq. Nous lui souhaitons plein succès dans ses activités futures. Nous nous félicitons également de la nomination de M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert comme nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MANUI.

Nous félicitons le peuple iraquien de l'achèvement du processus électoral national de 2018, qui a ouvert la voie à la formation du Gouvernement. Nous nous joignons aux autres pour féliciter le peuple et le Gouvernement iraquien de cet accomplissement. Nous prenons bonne note de la tenue de la première session de la Chambre des députés et saluons l'élection du Président de la Chambre des députés et du Président de la République de l'Iraq ainsi que la nomination du Premier Ministre. Nous nous félicitons du transfert pacifique du pouvoir dans les délais prévus par la Constitution et espérons que le nouveau Gouvernement exécutera son programme afin de répondre aux espoirs et aux attentes du peuple iraquien. Sachant l'énorme défi auquel l'Iraq continue d'être confronté, il est vital que le nouveau Gouvernement s'appuie sur les progrès importants réalisés ces dernières années pour reconstruire le pays.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/975), nous jugeons également encourageants les progrès accomplis dans les relations entre Bagdad et Erbil, notamment dans le cadre des discussions menées entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur les questions en suspens. Nous prenons également acte du

dialogue entre Bagdad et Erbil sur le processus politique en Iraq, en particulier le processus de formation du nouveau Gouvernement iraquien. Nous espérons que le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan continueront de mettre à profit la dynamique positive récemment créée.

Malgré les progrès remarquables accomplis récemment, nous constatons que le terrorisme demeure un grave problème. Nous félicitons le Gouvernement iraquien et ses forces de sécurité des efforts qu'ils continuent de déployer en vue d'éliminer les derniers éléments de l'État islamique d'Iraq et du Levant du territoire iraquien, en particulier dans le nord et dans le centre-nord du pays. Nous estimons qu'il est nécessaire d'adopter une approche globale pour relever les défis en matière de sécurité et assurer une paix durable; promouvoir l'unité, la stabilité et la réconciliation nationales et remédier à la situation humanitaire; et reconstruire l'économie et l'infrastructure iraquiennes.

À cet égard, le renforcement de la coopération internationale et régionale est essentiel. Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général quant à la nécessité d'honorer les engagements pris à la Conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Iraq. Nous félicitons le Gouvernement iraquien des efforts déployés pour coopérer avec les pays voisins et les autres partenaires internationaux afin de renforcer les relations bilatérales et de promouvoir les intérêts politiques et de sécurité mutuels.

Pour terminer, nous saluons le rôle que joue la MANUI pour appuyer et accompagner le peuple et le Gouvernement iraquien afin d'assurer une transition politique sans heurt à ce moment critique de l'histoire politique du pays. Il importe que la MANUI continue d'appuyer le nouveau Gouvernement iraquien alors que celui-ci se lance dans la mise en œuvre de son nouveau programme afin de régler les nombreux problèmes complexes et difficiles et d'engager le pays dans la voie d'une paix et d'une reconstruction durables. Nous espérons que le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général s'appuiera sur le bon travail effectué au cours des 45 derniers mois.

**M. Vaverka** (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé. À l'instar des autres orateurs, je tiens à lui exprimer notre sincère reconnaissance pour tout l'appui qu'il a fourni à l'Iraq durant son mandat de Représentant spécial du Secrétaire général. Nous apprécions vivement ses efforts inlassables, notamment

son ferme attachement au programme concernant les femmes et la paix et la sécurité, mais aussi l'action de sensibilisation menée par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) sous sa direction pour promouvoir la participation des femmes aux processus politiques et décisionnels en Iraq.

Je me félicite de la confirmation du Président Barham Salih et du Premier Ministre Adil Abdul-Mahdi. La formation partielle du Conseil des Ministres est encourageante. Dans le même temps, nous sommes déçus que les femmes ne soient pas suffisamment représentées parmi les ministres nommés à ce jour. L'ouverture et la représentation étant essentielles dans le cadre du processus de formation du Gouvernement, je m'associe aux autres orateurs qui ont demandé que la candidature de femmes soit prise en compte pour les postes restants.

L'Iraq a besoin d'un gouvernement national stable qui rassemble les Iraquiens et fait renaître l'espoir. À la suite de la victoire contre Daech, il est particulièrement important que le peuple iraquien sente qu'il est entendu et que son gouvernement est responsable. Comme cela a été souligné tout au long de la présente séance, la résurgence de Daech doit être évitée.

Alors que le nouveau Gouvernement se met au travail et commence à s'attaquer aux nombreux problèmes qui se profilent, il importe d'accentuer les efforts pour faire avancer les réformes politiques et économiques, garantir la fourniture de services de base, lutter contre la corruption et renforcer l'état de droit. Les perspectives économiques de tous les Iraquiens, en particulier les jeunes, doivent également être améliorées. La réussite est tributaire d'une direction nationale solide, mais également de l'appui international, y compris d'un Conseil de sécurité uni. Une perspective à long terme doit se dégager pour mener une action internationale continue et coordonnée à l'appui de l'Iraq.

Pour garantir la paix et le développement à long terme, les causes profondes des conflits doivent être éliminées. Cela suppose notamment de répartir les ressources et l'influence entre les différents groupes de la société. La réconciliation est essentielle à l'édification d'un pays stable et à la prévention de conflits à l'avenir, et la responsabilisation est quant à elle indispensable à la réconciliation.

La Suède appuie les initiatives visant à une meilleure application du principe de responsabilité en cas de violations du droit international. Nous accueillons

avec satisfaction la résolution 2379 (2017), qui porte création de l'Équipe d'enquêteurs chargée de concourir à amener Daech à répondre de ses crimes. C'est un premier pas important en vue d'amener les responsables des atrocités perpétrées par Daech à rendre des comptes. Nous nous félicitons que le Conseiller spécial Karim Khan ait commencé sa mission importante, et nous attendons avec intérêt son premier exposé au Conseil.

Au même titre que mes collègues, je saisis également cette occasion pour féliciter Nadia Murad d'avoir reçu le prix Nobel de la paix pour l'action qu'elle mène afin d'éliminer la violence sexuelle en période de conflit. Nous saluons par ailleurs l'adoption par l'Iraq d'un plan d'action national sur l'application de la résolution 1325 (2000). Nous encourageons la MANUI à aider le Gouvernement à mettre le plan en œuvre, notamment en protégeant les personnes déplacées contre la violence sexuelle.

Nous saluons les progrès accomplis dans le cadre du dialogue entre Bagdad et Erbil. Une fois le nouveau Gouvernement en place, le dialogue devra reprendre pleinement, et les deux parties devront faire preuve de bonne foi et adopter une démarche constructive. Nous encourageons l'ONU à utiliser ses bons offices pour faciliter le dialogue entre les parties iraquiennes. Le rôle de la MANUI reste crucial et sa mission politique doit être pleinement mobilisée. Nous accueillons avec satisfaction le renforcement du mandat de la Mission, en particulier en ce qui concerne le rôle des femmes et la situation des enfants. La réadaptation et la réinsertion doivent être des priorités.

L'incorporation pour la première fois d'une composante opérationnelle pour les femmes et la paix et la sécurité dans le mandat de la Mission lui permettra de consacrer davantage d'attention à ces questions. La mise en œuvre est essentielle, et il importe de mobiliser des ressources financières suffisantes. La manière dont la Mission intégrera la problématique femmes-hommes dans ses activités en tant que question transversale doit être supervisée et faire l'objet de rapports. Nous apprécions l'action menée pour promouvoir la participation effective des femmes aux processus politiques et décisionnels.

Enfin, l'Iraq doit être en mesure de prendre en compte ses propres intérêts nationaux et ne pas devenir un théâtre d'affrontement d'intérêts régionaux par procuration. Nous soulignons fermement la nécessité de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de l'Iraq, et nous accueillons avec satisfaction

l'approche du Premier Ministre Abdul-Mahdi à cet égard. Alors que l'Iraq poursuit son parcours vers la réconciliation, la stabilité et une paix durable, il peut continuer de compter sur l'appui de la Suède. Une direction nationale solide et l'unité du Conseil seront essentielles à l'édification d'une paix durable en Iraq.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé. Je le félicite vivement des efforts qu'il a déployés à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MINUA) durant son mandat en tant que Chef de la Mission.

La Chine félicite S. E. M. Barham Salih de son élection en qualité de Président de l'Iraq. Elle salue les progrès accomplis dans la formation du nouveau Gouvernement iraquien et espère que le nouveau Gouvernement continuera de promouvoir le développement économique, améliorera les conditions de vie de la population et accélérera le processus de reconstruction du pays. Comme l'ont mentionné certains collègues qui m'ont précédé, la paix, la stabilité et la reconstruction en Iraq se trouvent à un stade décisif. Je souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, l'orientation générale vers le règlement politique de la question iraquienne doit être maintenue. Les parties iraquiennes doivent, dans le cadre de la Constitution, régler leurs différends par le dialogue, promouvoir la réconciliation nationale et instaurer une paix et une sécurité durables dans le pays. La communauté internationale doit respecter dans les faits la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq, appuyer les bons offices de l'ONU et fournir une aide constructive pour parvenir à une solution politique sans exclusive.

Deuxièmement, il faut continuer d'appuyer la lutte contre le terrorisme en Iraq. Les parties concernées doivent renforcer la coopération en matière de lutte antiterroriste, harmoniser leurs normes et lutter contre toutes les organisations terroristes désignées par le Conseil, et elles doivent combattre résolument les forces terroristes et contrer la reprise de leurs activités ainsi que la dynamique de leur propagation. La communauté internationale doit aider l'Iraq à traduire les auteurs de tels crimes en justice, conformément au droit national.

Troisièmement, il importe d'encourager activement le relèvement économique et l'accélération de la reconstruction de l'Iraq. Le Gouvernement iraquien

doit accélérer le processus de reconstruction nationale, mettre pleinement à profit ses atouts en termes de ressources, promouvoir le développement économique, renforcer sa capacité à fournir des services publics et améliorer les moyens de subsistance de la population. La communauté internationale doit continuer de fournir une aide à l'Iraq, contribuer à l'apaisement de la situation humanitaire et au relèvement économique, et créer un environnement favorable à la reconstruction du pays.

La MANUI a joué un rôle important en aidant le Gouvernement iraquien à organiser un dialogue politique sans exclusive et en contribuant à la réconciliation et à la reconstruction nationales, et elle continue de prôner l'amélioration des relations bilatérales entre l'Iraq et les pays de la région, notamment le Koweït, ainsi que le règlement des questions bilatérales en suspens. La communauté internationale doit s'unir et aider la MANUI à s'acquitter de son mandat.

La Chine appuie toutes les initiatives propices au règlement politique de la question iraquienne, ainsi que la lutte contre le terrorisme. Comme toujours, la Chine participera à la reconstruction économique de l'Iraq et continuera de fournir une assistance dans la mesure de ses possibilités.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

**M. Bahr Aluloom** (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu, Monsieur le Président, à vous féliciter, ainsi que la République populaire de Chine, de présider le Conseil de sécurité ce mois et à vous remercier des efforts que vous déployez pour organiser les travaux du Conseil. Je remercie l'État plurinational de Bolivie de la manière dont il s'est acquitté de la présidence du Conseil le mois dernier.

J'accueille avec une grande satisfaction l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), M. Ján Kubiš. Je salue ses efforts inlassables et sincères ainsi que ceux de son équipe. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants de son action et de son excellente gestion des travaux de la MANUI ces dernières années, qui n'ont pas été sans défis. Je voudrais également féliciter sa successeure, M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert. Nous nous réjouissons à la perspective de renforcer notre coopération bilatérale avec elle pour servir les intérêts et répondre aux besoins



de l'Iraq conformément au mandat de la MANUI. Nous soulignons le plein appui que notre pays lui apporte.

Mon gouvernement tient également à remercier S. E. le Secrétaire général, M. António Guterres, d'avoir accepté notre demande de prorogation du mandat de M. Kubiš jusqu'à la mi-janvier. Nous remercions également les membres du Conseil de sécurité d'avoir appuyé notre demande, ce qui contribuera à consolider les progrès réalisés grâce à la formation du Gouvernement.

Les Iraquiens ont conclu avec succès leurs élections législatives. Les partis politiques et la Chambre des députés iraquienne ont été un modèle exemplaire de démocratie et de passation pacifique du pouvoir par l'élection de S. E. M. Barham Salih à la présidence de la République, ainsi que par la formation du Gouvernement avec M. Adil Abdul-Mahdi comme Premier Ministre, et par le choix du Président de la Chambre des députés, M. Mohamed al-Halbousi, conformément au calendrier fixé par la Constitution. Ces trois événements cette année ont traduit la volonté de former un Gouvernement inclusif qui incarne l'unité sociale et politique de l'Iraq – un Gouvernement qui soit capable de répondre aux aspirations du peuple iraquien durant la prochaine phase.

Le Gouvernement nouvellement élu a adopté un plan ministériel global, fondé sur les piliers sécuritaire, économique et social, qui servira tous les citoyens iraqiens. Je voudrais résumer ce plan dans les points suivants.

Premièrement, le Gouvernement s'attachera tout particulièrement à fournir des services de base dans la province de Bassora, dans les zones libérées et dans d'autres provinces iraqiennes. Nous nous efforcerons davantage de régler les questions en suspens avec la région du Kurdistan, en particulier les questions portant sur la gestion pétrolière et financière. Nous nous emploierons à renforcer l'identité nationale et à promouvoir la participation de la communauté et la protection des droits de l'homme pour parvenir à la paix sociale, à la stabilité et à la sécurité.

Deuxièmement, nous nous efforcerons d'atteindre les objectifs de développement et les objectifs économiques. Nous mettrons en œuvre une politique de réforme économique et effectuerons une transition d'une économie des revenus à une économie de marché, en mettant en œuvre des plans de développement qui ciblent des secteurs économiques essentiels qui ont une influence directe sur la vie des citoyens. Nous appuierons

le secteur privé afin qu'il contribue à la croissance économique. Nous diversifierons nos ressources afin de ne pas être par trop tributaires des revenus pétroliers.

Troisièmement, nous établirons un système de bonne gouvernance en Iraq en mettant en œuvre le pacte de bonne gouvernance adopté par le Gouvernement en 2017, qui souligne l'importance d'améliorer nos résultats financiers et opérationnels ainsi que la fourniture de services aux citoyens. À cet égard, nous espérons que les États amis investiront dans le processus de renforcement des capacités nationales.

Quatrièmement, nous continuerons d'œuvrer sans relâche et avec détermination, en coopération avec tous les acteurs, pour lutter contre la corruption sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, qui constitue l'un des principaux obstacles à la bonne gouvernance en Iraq.

Cinquièmement, nous nous efforcerons d'allouer des ressources financières de façon stratégique, sur la base d'un programme qui donne la priorité à la réforme de la gestion des finances publiques, qui est l'une des principales priorités du Gouvernement iraquien.

Sixièmement, nous donnerons suite aux résultats de la Conférence internationale du Koweït pour la reconstruction de l'Iraq, organisée par l'État frère du Koweït. Nous exhortons les États amis à tenir leurs promesses, car nous avons placé de grands espoirs dans les résultats de cette conférence. La reconstruction de l'Iraq n'est pas moins importante que la lutte contre le terrorisme. Nous appelons la communauté internationale à appuyer l'Iraq et son gouvernement dans la reconstruction des infrastructures dans toutes les villes iraqiennes. Il s'agit là d'un élément important et crucial pour assurer la prospérité économique dans le pays.

Après sa victoire dans la guerre justifiée contre les bandes terroristes de Daech, l'Iraq est au seuil d'une nouvelle phase. Pour pouvoir relever les défis de la phase post-Daech, nous avons besoin d'appui et de coopération. L'Iraq dispose de ressources naturelles et humaines qui nous permettront de devenir un pays développé. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur l'instauration de la stabilité politique, économique, sécuritaire et sociale comme condition préalable à la réalisation du développement durable, à la promotion des droits et des libertés et à la réalisation de la justice sociale.

Mon gouvernement intensifie ses efforts en vue d'éliminer toutes les cellules terroristes et d'empêcher

leur retour sous quelque forme ou sous quelque nom que ce soit. En conséquence, nous nous attacherons tout particulièrement à renforcer constamment les capacités de nos forces armées dans toutes leurs catégories, notamment l'armée, la police, le mécanisme antiterroriste, les peshmergas et les forces de mobilisation populaire. Nous insistons sur la nécessité d'interdire toute formation militaire ou armée échappant au contrôle de l'État.

Nous nous coordonnons avec le Bureau de lutte contre le terrorisme et avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. À cet égard, mon gouvernement a lancé ce mois-ci plusieurs projets de lutte contre le terrorisme, notamment le renforcement des capacités des jeunes, la création d'emplois pour les jeunes, la lutte contre le financement du terrorisme et de l'extrémisme violent en nouant des contacts stratégiques et l'interdiction des armes de destruction massive. Ces projets répondent à quatre des 16 priorités qui ont été identifiées par le Comité contre le terrorisme et adoptées par le Gouvernement iraquien en 2015.

L'attribution du prix Nobel de la paix à Nadia Murad, une citoyenne iraquienne, est une reconnaissance par le monde de la tragédie des yézidis et de toutes les victimes du terrorisme et de l'idéologie takfiriste en Iraq. Ce prix est venu récompenser son courage et la persévérance avec lesquels elle a défendu les droits usurpés, et aussi rendre hommage à la lutte et à la résistance des Iraquiens face au terrorisme et à l'extrémisme.

L'Iraq tire sa force de sa diversité culturelle, confessionnelle et ethnique, ainsi que de sa riche histoire. Il a besoin, pour préserver son unité, de toutes ses composantes et de tous ses fils pour reconstruire le pays et y asseoir la stabilité maintenant que la période Daech est derrière nous. D'ailleurs, tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 2003 ont œuvré pour défendre et préserver ces principes, dans le respect de la Constitution du pays et de la législation en place, l'objectif étant de protéger toutes les composantes du pays et de garantir leur droit à la sécurité et à une vie digne.

C'est pourquoi nous trouvons étonnant que le rapport du Secrétaire général (S/2018/975) fasse étrangement état de discrimination raciale en Iraq, alors qu'elle est inexistante dans la pratique. Le fait de le mentionner constitue déjà, à nos yeux, un précédent grave qui risque, surtout à l'heure où le pays traverse un période difficile, de nuire à la paix sociale. Nous

le réaffirmons : les Iraquiens jouissent tous de tous leurs droits civils et politiques tels que garantis par la Constitution et les lois du pays, et il n'existe aucune discrimination en Iraq contre quelque groupe social que ce soit.

Le nouveau Gouvernement continuera aussi d'adopter une approche similaire pour ce qui est de trouver des solutions humanitaires à la question du retour des familles des terroristes de Daech. Leur cas est à cet égard traité en priorité aux fins de leur réhabilitation psychologique et de leur réinsertion dans la société, une fois que nous sommes sûrs de leur réadaptation. À cet égard, nous réaffirmons que les services compétents en Iraq sont en train d'étudier le projet de plan d'action visant à prévenir le recrutement d'enfants présenté par l'équipe de pays des Nations Unies.

Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de ne pas ignorer le rôle important des femmes iraqiennes, notamment leurs efforts de stabilisation et de réconciliation sociale dans les zones libérées et partout ailleurs en Iraq. Une consultation consacrée à l'élaboration d'un plan d'action national sur l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité a été d'ailleurs organisée à Bagdad dans l'objectif de renforcer le rôle et les responsabilités de la femme iraquienne, en appui au processus de consolidation de la paix après la victoire remportée sur Daech. Nous œuvrons actuellement pour garantir la présence du plus grand nombre possible de femmes dans le nouveau gouvernement et à tous les niveaux de décision.

Mon pays est confronté à de nombreux problèmes et défis, notamment le manque de moyens médicaux et techniques nécessaire pour enlever et neutraliser les mines terrestres et les munitions non explosées, lesquelles demeurent un des principaux obstacles au retour des déplacés dans leurs régions libérées. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'appuyer l'action du Service antimines de l'ONU, et nous demandons aux pays donateurs de poursuivre leurs efforts pour aider l'Iraq à se débarrasser de ces mines.

Le Gouvernement de mon pays estime que l'application de la peine de mort par de nombreux pays, dont l'Iraq, qui a été victime des conséquences du terrorisme et des crimes graves que commettent les bandes criminelles et les groupes terroristes, vise à rendre justice et réparation aux victimes et à leurs proches, en application de l'article 16.2 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il considère aussi qu'il

s'agit là d'un droit souverain. De manière générale, la peine de mort en Iraq n'est appliquée que pour les crimes terroristes, et nous réaffirmons ici que les procès interviennent après de longues procédures judiciaires, durant lesquelles sont respectés le droit des accusés à la défense et le droit de faire appel de toutes les décisions rendues. À cet égard, nous soulignons que le Code pénal iraquien ne comporte pas de dispositions particulières concernant les crimes touchant la communauté internationale, comme les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide, et que nous travaillons avec acharnement à l'élaboration définitive d'un projet de loi sur ces crimes ainsi que sur les crimes commis par les terroristes de Daech.

Le Gouvernement de mon pays s'emploie à établir des partenariats stratégiques avec les acteurs internationaux et régionaux sur la base du respect des intérêts mutuels en vue de renforcer la place de l'Iraq dans le concert des nations et de régler les questions en suspens avec les pays voisins et d'autres pays du monde. Nous aspirons à la paix, à la sécurité et au développement, et nous adoptons à cet effet une approche privilégiant la coopération conjointe avec les pays riverains aux fins d'un partage équitable et juste des bénéfices, sur la base des principes du droit international afin de mettre la région à l'abri des tensions et de l'instabilité. À cette fin, l'Iraq attend de la MANUI qu'elle joue un rôle actif et efficace, conformément à son mandat.

S'agissant du renforcement des relations bilatérales avec les pays voisins, l'Iraq espère vivement qu'une formule de partage conjoint et juste des ressources en eau sera trouvée avec ces pays, étant donné la grande pression exercée sur les bassins du Tigre et de l'Euphrate du fait des changements climatiques et de la concurrence déloyale dans l'exploitation des ressources hydriques communes. En effet, une grande partie des terres iraqiennes sont menacées par la désertification en raison des changements climatiques et de la rareté des ressources en eau, ce qui a un effet négatif sur la fertilité de ces terres.

L'Iraq réaffirme qu'il n'acceptera jamais que des groupes, de passage ou implantés dans la région, mènent à partir de son sol des attaques contre des pays voisins. Et nous espérons qu'en contrepartie, ces pays se conformeront aux principes du droit international et à ceux énoncés dans la Charte des Nations Unies et respecteront la souveraineté de l'Iraq. Nous espérons aussi que les prochains rapports du Secrétaire général évoqueront les conséquences des mesures unilatérales

qu'imposent certains États ainsi que les violations qu'ils commettent, qui conduisent à l'instabilité politique et à l'insécurité en Iraq.

Nous voudrions insister une fois encore sur les relations profondes et fraternelles qui existent entre l'Iraq et l'État du Koweït frère, et le Gouvernement de mon pays oeuvre pour développer ces liens dans tous leurs aspects – politique, économique et autres. Il convient à cet égard de souligner que le Président de la République, M. Barham Salih, a consacré sa première visite à l'étranger au Koweït, où il s'est rendu le 11 novembre, ce qui atteste de l'importance du Koweït pour l'Iraq. Cela atteste de l'importance que revêt le Koweït pour l'Iraq. Nous nous employons à clore les dossiers en suspens entre les deux États, notamment celui relatif aux archives nationales du Koweït, et avons remis au Koweït, le 12 novembre, un ensemble d'archives télévisuelles.

Mon pays est déterminé à tout mettre en œuvre pour progresser sur le dossier des ressortissants koweïtiens détenus ou portés disparus. Nous nous efforçons d'honorer l'intégralité de nos engagements en vertu de la résolution 2107 (2013), notamment en faisant la lumière sur le sort des derniers nationaux du Koweït et d'États tiers détenus ou portés disparus. Récemment, le Ministère de la défense a appelé tous les citoyens iraqiens à fournir des informations sur les dépouilles de citoyens iraqiens ou koweïtiens portés disparus depuis la guerre de 1991, ainsi que sur les biens koweïtiens disparus. Nous avons également diffusé des publicités les exhortant à fournir ces informations.

Je note que le Mécanisme tripartite mène des activités de fouilles et d'exploration sous la supervision du Comité international de la Croix-Rouge. Nous remercions la France, les États-Unis et le Royaume-Uni d'avoir fourni des cartes au Mécanisme. Nous espérons que l'ONU permettra au Mécanisme d'utiliser des géoradars et lui apportera un appui technique, en dépit des obstacles liés au budget restreint du Mécanisme.

Pour terminer, le nouveau Gouvernement iraquien est déterminé à mettre en œuvre le plan ministériel définissant les priorités nationales et sociales de l'Iraq et de ses citoyens. Nous espérons que la communauté internationale continuera de nous appuyer dans nos efforts pour assurer la stabilité et la prospérité de l'Iraq et de son peuple.

Enfin, nous renouvelons nos remerciements à M. Kubiš pour ses années de service et sa direction

avisée de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Nous savons gré à son équipe du travail qu'elle accomplit en Iraq et à New York pour aider l'Iraq dans le cadre du mandat de la Mission. Nous nous réjouissons

à la perspective de collaborer avec M<sup>me</sup> Jeanine Hennis-Plasschaert, et lui présentons, ainsi qu'à son équipe, nos vœux de plein succès.

*La séance est levée à 12 h 5.*